Exalgine (*méthylacétanilide*). — Aiguilles blanches, solubles dans l'eau, plus solubles dans l'eau chaude et l'eau alcoolisée. Sans goût, elle s'administre aisément en solution, cachets (25 à 75 centigrammes en 24 heures, et même jusqu'à 1gr,50) (Desnos).

Antifébrine (*acétanilide*). — Dérivée de l'aniline. Poudre blanche, cristalline, inodore, de saveur cuisante, très peu soluble dans l'eau à froid, davantage à chaud, très soluble dans l'alcool. 20 à 50 centigrammes toutes les heures ou toutes les deux heures, en solution de préférence (antifébrine, 1 ; eau, 90 ; alcool, 10). Dans les affections névralgiques, il faut donner 2 grammes par jour, pour avoir un effet satisfaisant.

Composés cyaniques. — I. *Acide cyanhydrique* ou *prussique.* — Liquide incolore, d'odeur d'amandes amères, très volatil, s'obtient en décomposant le cyanure de mercure par l'acide chlorhydrique.

Quand on broie les *amandes amères* avec de l'eau, l'*amygdaline* (glycoside azotée) qu'elles renferment se décompose en acide cyanhydrique, essence d'amandes amères et glycose, sous l'influence de l'*émulsine,* ferment qu'elles contiennent également. Les feuilles de laurier-cerise (voir p. 56), les feuilles et graines de nombreuses Pomacées et Amygdalées, après broiement, donnent encore de l'acide cyanhydrique, au contact de l'eau.

II. *Cyanures.* — Les cyanures alcalins et terreux sont solubles dans l'eau ; les autres sont insolubles, sauf le cyanure de mercure.

1° *Cyanure de potassium.* — Préparé par calcination du ferrocyanure de potassium, aussi toxique et autant employé que l'acide prussique, cristallise en cubes blancs, insolubles dans l'alcool et l'éther.

2° *Cyanure de zinc.* — Obtenu par double décomposition, est un précipité blanc.

3° *Cyanure mercurique.* — En prismes incolores ; il sert à préparer le cyanogène, résultat de la décomposition du bleu de Prusse par l'oxyde mercurique.

4° *Cyanure d'or.* — Poudre jaune, donnée en versant du cyanure de potassium dans une solution de chlorure d'or peu acide.

Doses et modes d'administration. — I. *Acide cyanhydrique.* — *A l'intérieur.* L'acide dit *médicinal* est une solution de 1 partie d'acide anhydre dans 9 d'eau : 4 à 12 gouttes par jour. Pas plus efficace que d'autres médicaments moins dangereux. Il se donne en sirop, en collyre.

2° *A l'extérieur,* pour calmer les douleurs, lotions avec une solution de 2 grammes d'acide médicinal dans 200 grammes d'eau.

II. *Cyanures.* — 1° *Cyanure de potassium.* Dangereux à l'intérieur. A l'extérieur, application d'une solution aqueuse ou alcoolique à $\frac{1}{60}$ sur le front.

2° *Cyanure de zinc.* — Utile dans le rhumatisme cérébral (Luton) : 5 à 30 centigrammes.

3° *Cyanure de mercure.* — Antisyphilitique, pas plus efficace et plus dangereux que les autres mercuriaux.

4° *Cyanure d'or et de potassium* — Utile dans les affections rétiniennes, concomitantes de l'ataxie : injections sous-cutanées de 1 à 10 milligrammes (Galezowski).

III. *Amandes amères.* — Contre les toux convulsives, *eau distillée,* 10 à 30 grammes dans une potion ; *émulsion d'amandes amères ; sirop d'orgeat* (150 gr. d'amandes amères, 500 d'amandes douces) ; *looch blanc* (2 gr. des premières, 30 des secondes).

IV. *Laurier-cerise.* — Voy. p. 56.

Uréthane (*carbonate d'éthyle*). — Corps blanc, en

lames inodores, incolores, à saveur fraîche, très soluble dans l'eau, employé à la dose de 0,50, à 3, à 4 grammes, en une seule fois (Huchard) et recommandée en solution à 20 p. 100, en potion, à base d'eau de tilleul et de sirop de fleurs d'oranger.

Somnal (*éthyl-chloral-uréthane*). — Cristaux très hygrométriques. Sa solution officinale alcoolique se donne à la dose de 2 à 4 grammes en potion.

Urée. — Produit constant dans l'urine, blanc, inodore, de saveur fraîche, soluble dans l'eau et l'alcool, possédant des propriétés diurétiques et employé à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme.

Pyridine. — Liquide incolore, à saveur brûlante, soluble dans l'eau, l'alcool, etc., employé en inhalations, en versant dans un local de 25 mètres cubes, 4 à 5 grammes, 3 à 4 fois par jour.

Quinoline ou quinoléine. — Huile fluide amère, d'odeur désagréable, à peine soluble dans l'eau, tirée du goudron de houille. La quinoline se donne en collutoire (2gr,15 p. 100), et en gargarisme (1 p. 100), dans la diphtérie.

Le *tartrate de quinoléine*, en cristaux, de saveur de menthe, d'odeur d'amandes amères, est employé, comme le salicylate, par sa grande solubilité, comme antiseptique en lotion et en injection antiblennorrhagique à la dose de 1 p. 500.

Kairine. — Nom sous lequel on désigne le *chlorhydrate de kairine éthylique*, dérivé de la quinoline. Cristaux jaune paille, de saveur salée, amère et aromatique, d'odeur faible d'huile de gaïac, solubles dans l'eau $\left(\frac{1}{3}\right)$. Avec 3 à 4 grammes, par paquets de 40 centigrammes, pris d'heure en heure, la température des fébricitants atteint la normale en trois à quatre heures.

Kairoline. — Son action, plus tardive, mais plus

durable que celle de la kairine, ne se produit qu'avec des doses de 1gr,50 à 2 grammes à la fois. Inusitée.

Thalline. — Dérivée de la quinoline. Employée sous forme de *chlorhydrate* et de *sulfate*, sels solubles dans l'eau, de saveur amère et aromatique. Le sulfate se donne à la dose de 25 à 75 centigrammes par fractions de 15 à 20 centigrammes, toutes les 8 à 12 heures.

Antipyrine (*diméthyloxyquinizine*). — Dérivé de la quinoline. Poudre cristalline, blanche, inodore, amère, soluble dans l'eau et dans l'alcool. Avec le perchlorure de fer, elle prend une couleur rouge brun, disparaissant par addition d'acide sulfurique.

Pharmacologie et doses. — L'antipyrine, très soluble, s'administre sous différentes formes. Potion (limonade citrique, 120 gr.; antipyrine, 1 gr.; à prendre en 4 fois). Lavement à 2 à 4 grammes pour 120 grammes d'eau tiède. Injection hypodermique (eau, 10 gr.; antipyrine, 2gr,50); un centimètre cube de liquide contient 25 centigr. d'antipyrine). G. Sée ajoute 15 à 20 milligrammes de chlorhydrate de cocaïne à chaque injection pour éviter l'irritation.

1° Comme *antipyrétique*, 1 à 3 grammes par jour; 0gr,50 centigrammes par prise. Dans la *fièvre typhoïde*, 2 à 4 grammes en poudre ou en solution (quelquefois 6 ou 8 gr.) : d'abord 1 gramme ou 1gr,50, en une fois; puis 75 centigrammes d'heure en heure, pour éviter les sueurs. S'il y a des vomissements, injections hypodermiques (douloureuses) : 50 centigrammes par centimètre cube d'eau. Dans la *fièvre tuberculeuse*, 1gr,50 à 3 grammes par doses fractionnées pour éviter les sueurs.

2° Comme *analgésique*, 3 à 7 grammes fractionnés dans l'intervalle d'une journée, en injections plutôt que par la bouche (G. Sée).

3° *Dans le diabète*, 2 à 3 grammes par jour, pour suspendre la glycosurie.

Alcaloïdes. — Voir les *produits végétaux* correspondants.

Hémoglobine. — Matière des globules rouges, extraite du sang des vertébrés, renfermant du fer. Ses cristaux varient de forme avec l'animal dont on les a extraits. Produit difficile à conserver ; on le prescrit en sirop (hémoglobine, 190 gr., sirop de sucre, q. s. pour un litre ; 2 à 4 cuillerées à soupe pour un adulte, avant ou après le repas), en vin, en dragées, bonne préparation pour les enfants (25 centigr. par dragée ; 3 à 6 par jour).

Peptone artificielle. — Produit jaunâtre, d'odeur de bouillon concentré, préparé en faisant macérer pendant douze heures, à 45°, de la viande de bœuf dans de l'eau acidulée par l'acide chlorhydrique et contenant de la pepsine, filtrant et évaporant : le produit représente trois fois son poids de viande. La peptone se donne à la dose de 50 à 200 grammes par jour, en lavements plutôt que par la bouche.

Peptonates et peptones mercurielles. — Les peptonates sont des produits préparés par la réaction des sels de fer sur la peptone. Le *peptonate de fer* (Jaillet) contient 5 milligrammes de fer métallique par centimètre cube. Les peptones mercurielles (auxquelles on ne peut donner la dénomination de sels, car la réaction des principes compris ne paraît pas être normale), sont prescrits en soluté, injection hypodermique (peptone hydrargyrique ammonique, 1 gr. ; eau distillée, 25 gr. ; glycérine pure, 5 gr. ; chaque seringue pleine contient 10 milligr. de sublimé), en pilules de 5 milligrammes de sublimé. La solution se donne à l'intérieur par cuillerées à café, contenant chacune 5 milligrammes de sublimé.

Pepsine médicinale. — Substance introduite dans

la médecine par Corvisart. On l'extrait de l'estomac du mouton, du veau, du porc, par des procédés variables, qui consistent en général à racler l'estomac, à traiter la pulpe par l'alcool ou l'éther, à filtrer et à évaporer le liquide. Cette *pepsine extractive* est jaunâtre, d'odeur spéciale : pour lui donner une action uniforme, on ajoute une proportion d'amidon telle, que 1 gramme du mélange digère 6 grammes de fibrine humide ; on a ainsi la *pepsine amylacée neutre*, poudre fine, presque blanche, à peu près inodore et insipide, incomplètement soluble dans l'eau, à laquelle on ajoute quelques gouttes d'acide chlorhydrique pour accroître son pouvoir digestif (*pepsine acide*).

Pharmacologie et doses. — La pepsine se donne à la dose de 1 gr. dans du pain azyme, dans une cuillerée de soupe ou dans de la confiture. Dans les cas d'atonie musculaire, ou d'hyperesthésie d'estomac, on peut ajouter à chaque dose de pepsine 3 milligr. de strychnine ou 1 centigr. de morphine. Elle se prescrit encore en pilules, pastilles, élixir. *Élixir de Mialhe* (pepsine amylacée, 6 gr. ; eau distillée, 24 gr. ; vin blanc, 5 gr. ; sucre blanc, 30 gr. ; esprit-de-vin à 33°, 12 gr.), une cuillerée à bouche après chaque repas.

Pancréatine. — La pancréatine naturelle (ferment du pancréas) digère l'amidon, les substances albuminoïdes et surtout les matières grasses ; on a employé la pancréatine artificielle (obtenue par action de l'éther sur le pancréas). Utilité thérapeutique douteuse.